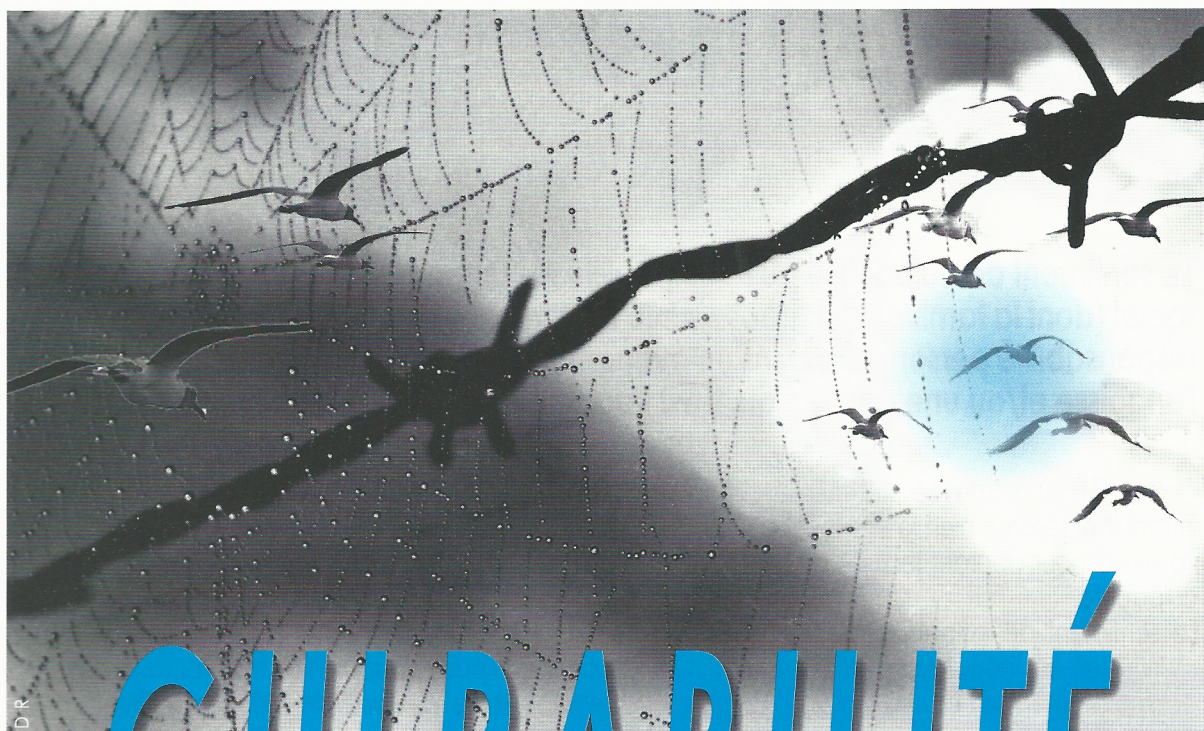


CHRÉTIENS DIVORCÉS

Chemins d'Espérance



CULPABILITÉ

EDITO

Depuis un siècle, psychologues et psychanalystes, anthropologues, théologiens, philosophes ont abondamment parlé de LA CULPABILITÉ ou plus précisément du sentiment de culpabilité.

Ceci peut naître d'une faute réelle soulignée par une loi civile ou religieuse, mais aussi ne correspondre à aucun manquement, simplement, comme le dit le P. Albert Rouet, de la "distance entre ce que je suis réellement et l'idée que je me fais de moi, ou que les autres, pense-t-on, se font de moi". Plusieurs contributions et témoignages évoquent de manières diverses sa possible origine et notamment la place que l'éducation chrétienne a tenu dans sa genèse.

*Plus particulièrement, nous constatons que, dans les groupes de paroles, il est fait très fréquemment mention de **ce sentiment tenace de culpabilité lié au divorce** ; plusieurs personnes nous le*

partagent ici, comme aussi de leur chemin, difficile, pour s'en sortir. Et dans ce domaine, le regard des autres – par exemple dans la communauté chrétienne – est assez déterminant. Comme l'écrit Ghislaine, "C'est un sentiment très destructeur, et il faut beaucoup de temps et d'affection pour l'annihiler. Mais par ailleurs, il vous rend plus sensible à la douleur des autres et vous ouvre à la charité."

Puisse ce dossier aider à comprendre mieux l'autre et soi-même, et à poser un regard qui, non seulement, ne juge pas mais exprime sa profonde bienveillance et même sa foi en l'autre : "Les vrais regards d'amour sont ceux qui vous espèrent". ■

Bruno Laurent.

SOMMAIRE

(page 3)

Culpabilité

"Le sentiment de culpabilité ou la culpabilité est une émotion relative à soi et/ou au groupe social (dont la famille), qui repose sur le sentiment — justifié ou non — qu'on porte une responsabilité personnelle dans un événement fâcheux. Il se manifeste souvent par de l'angoisse et/ou une dépression. Il est fréquent lors d'un deuil ou d'une séparation."

Cette définition trouvée sur internet introduit et résume bien le propos qui va suivre pour aborder le sujet de la culpabilité.

Le sentiment de culpabilité peut se manifester en nous dans différents cas, notamment lors d'un événement marquant comme une séparation d'avec un conjoint ou d'une relation très proche. Bien souvent alors, se mêlent et s'entremêlent en nous des sentiments divers parmi lesquels la colère, la révolte, le désespoir, la culpabilité.

C'est sur cet exemple de séparation que je m'arrêterai dans ces quelques lignes car il m'apparaît être un facteur majeur de mal vivre et de grande tristesse. Lorsque je me culpabilise de ce qui s'est passé et qui s'est conclu par une séparation, je vis cet événement comme si c'était de ma faute si celui ou celle qui partageait ma vie m'a quitté. Et je trouve alors en moi beaucoup de raisons et de justifications pour établir ce constat prouvant ma culpabilité.

La culpabilité, résistance au changement

J'avais été profondément marqué lors de ma formation de psychothérapeute par l'insistance avec laquelle la culpabilité était présentée comme l'une des deux grandes résistances au changement

(la seconde étant l'ignorance, très souvent conséquence de la culpabilité).

Bien souvent nous adoptons alors une attitude de ce que je pourrais appeler *d'auto jugement* et de *dévaluation de soi*. Je deviens alors mon propre juge et je deviens même un avocat à charge contre moi avec preuves à l'appui, et je peux m'en trouver beaucoup !

Le procès à charge que je me construis est tel que je ne me donne aucune circonstance atténuante et la fonction de juge que je m'attribue, me condamne sans aucun recours à la peine très lourde de l'isolement et de la déconsidération de moi-même.

Je pense ou ressens que je n'ai que ce que je mérite et que je dois assumer ma peine. Il s'en suit remords, regard dépréciateur sur moi-même, déception. Tout cela tourne dans ma tête et alimente comme une tristesse résiduelle, voire un état dépressif. Sans trop m'en rendre compte, je me coupe des personnes avec qui j'étais en relation puisque je me crois coupable à leurs yeux. Je ne suis plus une personne fréquentable.

Comment en sortir ?

Pour sortir du jugement et de la culpabilisation, il s'agit alors de

reconsidérer plus objectivement la situation et les faits tels qu'ils se sont réellement passés. Adopter une attitude de respect de soi est nécessaire pour aborder ce que je me reproche et qui tourne en rond dans ma tête.

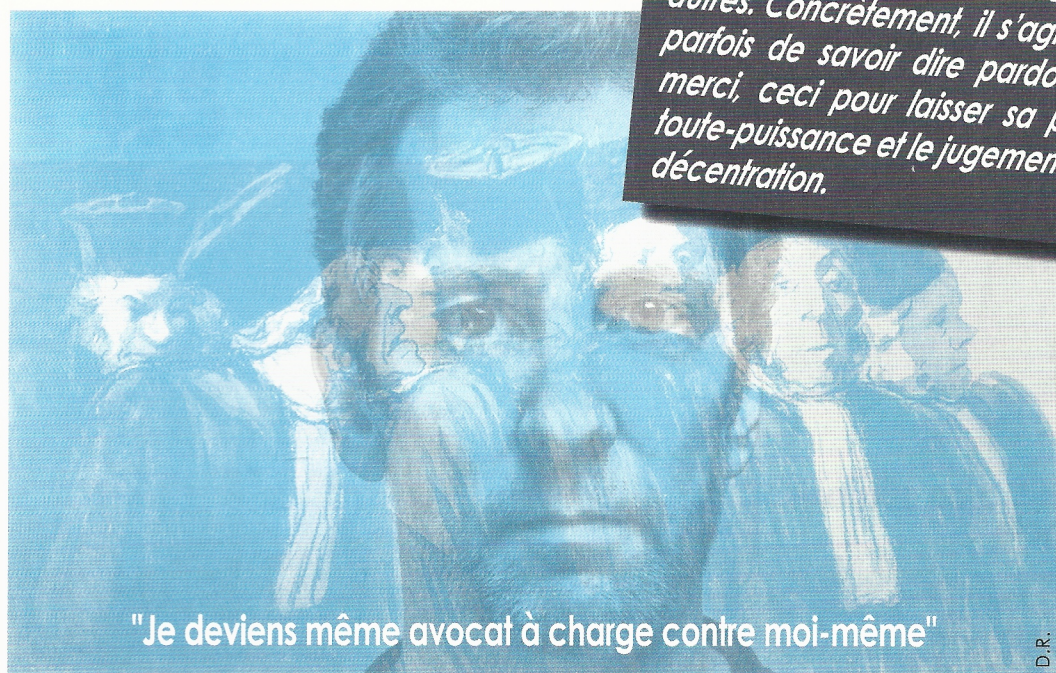
Cela implique une bonne dose de bienveillance, d'acceptation de la réalité telle qu'elle est (et non pas telle que je voudrais qu'elle soit) et de justesse, c'est-à-dire une forme d'objectivité sans toutefois m'illusionner et faire preuve de complaisance.

Ce que cela suppose :

- **Reconnaître la juste part de responsabilité** qui a été la mienne, sans me charger de celle des autres et de la conjoncture qui ont provoqué la rupture et engendré ce sentiment de culpabilité.
- **Entrer dans une démarche de REGRET** de ce dont je ne suis pas fier : faire ce constat sans me juger ni m'accuser. Regretter "oui" ; me sentir coupable : "non".
- **Envisager une forme de réparation** si j'ai fait du tort à la (ou les) personne(s) concernée(s) et impliquée(s) dans ce que je ressens.
- **Au besoin, me faire aider** par une personne de confiance pour initier

C'est un vaste chantier que la culpabilité, c'est un chantier qui dure toute la vie. Il demande un véritable travail tant la culpabilité est insidieuse parfois! Mais c'est se mettre en paix avec soi-même et avec les autres. Concrètement, il s'agira parfois de lâcher-prise, parfois de savoir dire pardon, parfois de savoir dire merci, ceci pour laisser sa place à l'autre, éviter la toute-puissance et le jugement sur soi-même. C'est une décentration.

(suite page 5)



"Je deviens même avocat à charge contre moi-même"

D.R.

cette démarche de réconciliation et apaiser ainsi ce qui a lieu de l'être. Pouvoir ainsi se réconcilier avec soi-même, se vivre avec plus de bienveillance, sortir du remord. Cette demande d'aide est souvent bénéfique pour voir plus clair dans la situation que je vis et les sentiments qui m'animent, et pour sortir peu à peu de cette culpabilité.

- **Entretenir un regard bienveillant sur soi et se parler à soi-même en termes positifs :** c'est-à-dire reconnaître humblement que j'ai de la valeur même si par moments, je peux faire des erreurs et blesser des personnes.
- **Eviter le TU accusateur**, autant quand je me parle à moi-même que quand je m'adresse aux autres **et reconnaître mes propres limites et mes propres échecs.**
- **Retrouver ce sentiment réparateur** de "Je suis RESPONSABLE de mes actes et je les assume, les bons comme ceux où j'estime pouvoir m'améliorer".

Bon courage à ceux qui se retrouveront dans ces lignes qui se veulent être une invitation pour sortir de ce sentiment de culpabilité et entrer volontairement dans une dynamique de vie et de meilleure relation optimum à soi et avec les autres.

A méditer : "Culpabilité et peur sont les deux ennemis du présent".

Christian GODEFROY-BARDILI,
philosophe allemand du XVIIIème siècle

Bernard de Vaux, psychologue.

SOMMAIRE

DOSSIER : CULPABILITÉ

- Culpabilité 2
- L'échec de mon couple, n'est pas l'échec de ma vie 3
- Vivre la culpabilité responsable 4
- Pas coupable 5
- Dépendant du regard des autres 6
- Née de la souffrance sous silence 7
- D'apprivoisement en apprivoisement 9
- La vérité dans la fidélité à soi 11
- Absolue gratuité de Dieu 12
- La culpabilité et le mérite 13
- Du pourquoi au merci 14
- Culpabilité et pardon 16
- Encarts page 3 et 5 (Pernette)

OUTILS - RENCONTRE 18

ACTUALITÉ 19

LA VIE DES GROUPES 20

LA VIE DE L'ASSOCIATION 22

COURRIER DES LECTEURS 24

Vivre la culpabilité responsable

CULPABILITÉ : se sentir coupable suite à un acte, une décision.

Dans mon cas, après des années de conflits et d'essais de construction, et même de reconstruction, j'ai pris la décision de me retirer. Au lendemain on m'a confirmé que j'étais bel et bien dehors !

Dès la séparation je me suis senti coupable d'avoir pris cette décision qui, pourtant, a été longuement réfléchie et souvent reculée avec le souhait de l'éloigner. C'est ensuite que j'ai réalisé les conséquences du divorce qui se préparait. D'abord la rupture du sacrement : j'ai pris conscience de celui-ci à ce moment-là. Ensuite j'ai vu la souffrance de mes enfants, même si les conflits étaient quotidiens. Je peux ajouter le développement des mauvais sentiments (haine, colère) de la personne quittée.

Étant le seul divorcé dans la famille, le sentiment de culpabilité, chez moi, est dû à mon éducation et aux regards des autres et comme dit précédemment à ma religion catholique (sacrement).

Un sentiment qui rend responsable

La culpabilité m'a amené à réfléchir. Réflexion sur ma foi, le non-retour, mais surtout sur l'engagement commun

avec mon épouse, lors de notre nouvelle union : se marier pour montrer aux enfants qu'un couple peut durer et les aider à vivre le divorce de leurs parents. Nous sommes mariés depuis vingt-deux ans, très heureux et surtout en contact avec tous nos enfants (nous avons six enfants, dont un commun, et bientôt douze petits enfants).

Un cheminement avec d'autres

Le groupe de parole et de partage SE.DI.RE, la confiance des autres, les rencontres avec des frères prêtres m'ont aidé à sortir du mauvais sentiment de culpabilité accusateur et destructeur pour vivre la culpabilité responsable, celle qui fait que l'on respecte ses devoirs vis-à-vis des enfants et de l'ex.

La religion catholique m'a fait découvrir la dureté de la privation des sacrements de pénitence et surtout de l'Eucharistie. J'aime notre Église

et je veux l'aider à avancer dans la société en ouvrant son regard, et surtout celui des fidèles, sur toutes les pauvretés. Elle est un peu comme ma grand-mère, que j'aimais beaucoup, et qui dans ma toute jeunesse n'allait communier qu'après s'être confessée et qui n'aurait pas pris même un verre d'eau avant de recevoir l'Eucharistie et ce, depuis minuit jusqu'à la messe. Ma grand-mère, comme notre Église, a avancé avec la société et son comportement, vis-à-vis de la communion, n'était plus le même à la fin de sa vie.

Parfois je me sens à nouveau coupable devant l'indifférence, l'encombrement qu'est le divorce pour certains paroissiens. Aussi je témoigne de mes souffrances et de mes manques lorsque je m'assois au moment de l'Eucharistie pour démontrer que l'on n'est pas coupable d'avoir divorcé mais que l'on a été amené à vivre un divorce.

Francis.



Pas coupable

(suite de la page 3)

Parallèlement, il m'a fallu travailler sur mes peurs diffuses, peurs jamais entièrement cernées, la culpabilité ayant servi d'écran en quelque sorte à mon évolution. En travaillant dessus, je n'avais plus besoin de me raccrocher à un Dieu qui me dictait ce que je devais penser ou faire. Petit à petit, je trouvais une liberté, une aisance qui me permettait de trouver une autre relation à Dieu.

Ce travail porte ses fruits dans un ajustement à soi-même et aux autres. L'humilité en fait partie mais demande un discernement. Une tension est là pour retrouver la confiance en soi, la force tranquille de la maturité.

Pernette.

Faire une erreur, mal discerner n'est pas source de culpabilité pour Mireille mais traduit un douloureux sentiment d'échec.

J'ai divorcé en 1973, après dix ans de mariage. J'avais vingt-deux ans, mon mari vingt-six. Deux enfants sont nés de cette union : une fille en 1964, un fils en 1967. Les suites de ce divorce furent dramatiques et j'ai mis vingt ans à m'en remettre.

Notre vie de couple fut une descente aux enfers presque immédiate due, pour moi, à une faute de discernement de ma part : nous n'étions pas faits pour vivre ensemble et fonder une famille :

Mariée catholique avec messe de mariage, mon mari, chef scout quelques années plus tôt, avait perdu la foi et je pensais, avec toute l'illusion de ma jeunesse et la fougue de mon amour, qu'il la retrouverait grâce à moi. Erreur : c'est l'inverse qui se produisit car trois ans plus tard il entra au Parti Communiste et pour sauver notre couple, un an plus tard, je faisais comme lui et délaissais le chemin de l'Église.

Mais là encore, ce fut une erreur...

... car n'étant pas marxiste, j'étais mal vue du Parti et de mon mari qui me répétait sans cesse : *"Tant que tu ne seras pas marxiste, tu ne seras pas communiste"*. Il était constamment absent le soir et même parfois le week-end pour des actions militantes à la CGT ou au PC. Il devint conseiller municipal, fut responsable également de la cellule communiste et de la CGT d'IBM.

Un jour, il fut licencié le matin, réembauché le soir, après avoir pu prouver que l'on avait fait saboter son travail. Je n'ai pas supporté que l'on mette ainsi en péril la famille que nous avions constituée et les tensions augmentèrent. Jusqu'au jour où il me déclara : *"Je ne t'aime plus, dès que j'en trouve une autre je fous le camp"*. Ce qu'il fit trois ans plus tard. J'ai quitté le PC en 1977 et je suis revenue à l'Église en 1987.

Je ne me suis jamais sentie coupable

de cette rupture, ni vis-à-vis de l'Église que j'avais quittée à ce moment-là, ni vis-à-vis de mes parents qui furent bien sûr très affectés et qui sont décédés peu après, ni vis-à-vis des enfants, ni vis-à-vis des voisins ou relations (d'ailleurs je n'accorde aucune importance au qu'en dira-t-on, dans tous les domaines). J'ai estimé que j'avais fait tout ce qui était possible selon ma personnalité pour sauver notre foyer.

Par contre, cet échec m'a paru insupportable car je m'étais mariée pour la vie, j'ai même fait trois tentatives de suicide (des appels au secours) et j'ai même pensé une fois à me supprimer avec les enfants. Heureusement, ce ne fut qu'une pensée éclair et je ne suis pas passée à l'acte.

Mireille.

"Avec l'illusion de ma jeunesse, je pensais qu'il retrouverait la foi."



Dépendant du regard des autres

La culpabilité n'a pas eu raison de l'élan vital de Ghislaine.

J'ai toujours eu ce sentiment de culpabilité, depuis que je suis née ! Ma mère ne me désirait pas, et elle ne m'a jamais témoigné aucun geste affectueux ; nous étions si différentes : elle extravertie et primaire, et moi introvertie et intellectuelle. Je m'en suis voulu d'être différente.

L'Échec

En classe c'était pareil ; je ne me suis fait aucune amie. Le fait d'être mal dans sa peau vous donne un sentiment d'infériorité que rien ne justifie ; on n'a rien fait de particulièrement honteux, mais on se sent coupable d'exister. Ma scolarité fut un échec ; j'ai bien pensé à l'alcool et à la mort, mais il y avait en moi un irrésistible goût pour la vie : la beauté de la nature, la musique, la poésie et tous les délices du silence et de l'intériorité.

J'étais une mauvaise graine qui s'obstinait à pousser !

Je me suis mariée tard, par défaut ; le garçon que j'ai épousé était honnête, mais complètement à mon opposé. Je voulais trouver du réconfort auprès de lui et de mes enfants.

La honte

Pour mes parents, le divorce était quelque chose de honteux qu'il fallait cacher. Une cousine de mon père avait divorcé, et, de ce jour-là, mes parents ont refusé de la voir ; à la mort de son ex-mari, ils ont renoué avec elle ! Mes parents voyaient bien que mon

couple n'allait pas bien, mais au lieu de m'aider, ils me menaçaient de ne plus me voir.

Quand au bout de dix ans mon mari m'a dit qu'il valait mieux qu'on se sépare, cela a été un drame : ce mariage que j'avais tant voulu, j'avais été incapable de le mener à bien !

Encore une fois je ratais ma vie, j'allais d'échec en échec.

Quand il est parti, quinze ans plus tard je suis tombée en dépression pendant deux ans. Mes filles étaient encore à la maison ; leur présence et leur patience m'ont beaucoup aidée. Et puis, finalement je me suis rendu compte que, même s'il m'avait rejetée, c'était un soulagement qu'il ne soit plus là.

Et puis j'avais la foi

Les richesses de la vie étaient toujours là. Je me suis aperçue que tous les

talents que j'avais, d'autres y étaient sensibles. Mon mari était athée, et il mettait un frein à l'expression de ma foi : il essayait de me culpabiliser en me traitant de grenouille de bénitier !

Après son départ, j'ai pu laisser libre cours à ma soif de spiritualité : j'ai fait des retraites dans des monastères, j'ai rencontré des groupes de réflexion et me suis beaucoup investie sur ma paroisse ; j'ai découvert l'amitié, la sympathie de nombreuses personnes.

Le sentiment de culpabilité est totalement dépendant du regard des autres.

C'est un sentiment très destructeur et il faut beaucoup de temps et d'affection pour l'annihiler. Mais par ailleurs, il vous rend plus sensible à la douleur des autres et vous ouvre à la charité.

Ghislaine Duchaussoy.



"J'étais une mauvaise graine qui s'obstinait à pousser !"

D.R.

Née de la souffrance sous silence

L'Église enfermée dans "la religion" peut aggraver le sentiment de culpabilité. Elle devient aide libératrice quand elle commence à entendre des êtres qui souffrent.

Pour Jean Delumeau, l'Occident chrétien a souffert d'une névrose collective de culpabilité dont le sommet fut atteint aux XVI^e et XVII^e siècles. La racine en serait l'exigence que constituait l'aveu du péché.

Ressort humain indestructible

Le docteur Pierre Solignac diagnostique aussi une névrose chrétienne dont la modernité commence à sortir : longtemps la culpabilisation est restée à la base de l'éducation et de la société occidentale, si bien que la pathologie de la faute est apparue comme l'une "des maladies congénitales du christianisme" (A. Vergote). Il paraît cependant impossible de réduire le sentiment de culpabilité à un conditionnement historique et collectif. Le christianisme n'a sans doute fait qu'utiliser un ressort humain indestructible et qui n'est relatif ni aux époques ni aux sociétés. Ce ressort éminemment individuel semble à l'œuvre dans toutes les formes collectives qui tentent de le maîtriser. Ainsi, si l'on considère que le sentiment individuel de culpabilité peut s'inverser en accusation d'autrui, on décèlera dans tout rite de purification, tout système d'élimination du ou de la coupable par la sorcellerie, toute ordalie, toute recherche de bouc émissaire (qu'elle soit laïque ou religieuse) des tentatives d'éliminer

une culpabilité inhérente aux individus composant la société en question.

Une réalité ambivalente

Le sentiment de culpabilité se présente comme un mécanisme spontané, individuel, sur lequel le sujet n'a aucune prise. Et il se trouve renforcé par la collectivité dès lors qu'il devient système d'explication, vérité collective. C'est

ainsi qu'aujourd'hui la torture, les lavages de cerveau, la propagande idéologique relaient la culpabilisation de l'Église : la culpabilité collective ne crée pas le mécanisme individuel de culpabilité, elle se contente de le renforcer. Mais parce qu'il vit son sentiment de culpabilité comme une force étrangère en lui, l'individu se le représente comme intégralement inculqué par la collectivité.

L'arbre qui cache la forêt

C'est apparemment pour échapper à la souffrance absurde et sans compensation des expériences d'échec, d'impuissance et de honte que l'humain développe un sentiment de culpabilité compensatoire : je suis coupable, donc tout s'explique, ce qui m'arrive de douloureux a un sens. Il faudrait donc chercher, derrière le désir de toute-puissance non satisfait, l'expérience réelle d'impuissance à laquelle le sujet a été confronté et qu'il a refusée ou n'a pas pu intégrer avec les sentiments négatifs qu'elle provoquait en lui. La culpabilité s'enracine-t-elle dans l'impossibilité d'accepter l'impuissance douloureuse qui constitue l'une des premières expériences de toute vie ?



**La vie de désir,
la haine
et la révolte
étaient alors
interdites
d'expression.**

Née de la souffrance SOUS silence (suite)

>>> L'arbre de la culpabilité cache la forêt des expériences négatives d'impuissance, d'échec et de souffrance.

Ce qu'autrui a fait jadis subir au sujet se trouve interdit d'accès à la vie consciente, parce que la vie de désir, la haine et la révolte étaient alors interdites d'expression.

Le sujet a dû prendre en charge cette faute à son insu ; il ne peut plus s'en libérer tant qu'il ne trouve pas la possibilité d'exprimer les sentiments d'impuissance, de haine et de révolte qui l'habitaient autrefois et étaient constitutifs de sa vie de désir.

C'est ainsi que les enfants se sentent coupables du divorce de leurs parents, lorsqu'ils n'ont pas pu exprimer ni intégrer les sentiments d'impuissance et de révolte qui accompagnaient alors leur souffrance. C'est ainsi encore que les victimes de viol transforment leur traumatisme en sentiment de culpabilité lorsqu'elles n'ont aucune possibilité d'exprimer les intenses sentiments négatifs qui les habitent. Il en est de même pour les prisonniers et les prisonnières à qui l'on extorque aisément des aveux de culpabilité lorsque la torture et les lavages de cerveau leur interdisent toute expression de haine, de révolte ou simplement de désir d'être respectés.

Non exprimée ou non entendue

La propension à prendre sur soi la faute de l'autre aurait alors pour fonction, dès l'origine de la vie, de protéger le sujet contre la faute d'autrui, plus généralement contre la

souffrance imposée de l'extérieur et cela dans la mesure exacte où cette souffrance ne peut être partagée ou entendue par un autre.

"Un ver rongeur dans le cœur, un état affectif, un sentiment diffus d'indignité personnelle parfois sans rapport avec un acte précis répréhensible, avec un acte de nuisance volontaire". Telle est la définition de F. Dolto (L'Évangile au risque de la psychanalyse). Cet état affectif se présente avant tout comme une propension naturelle à prendre en charge le malheur imposé de l'extérieur, la faute venue d'autrui. Aucun argument rationnel n'a de prise sur la réaction la plus spontanée à la survenue d'un malheur : qu'ai-je fait pour mériter cela ?

Conséquence de sa négation

La religion renforce le processus naturel de transformation de la victime en coupable lorsqu'elle refuse d'entendre ce que le ou la fidèle a réellement vécu de douloureux par la faute d'autrui ou des circonstances. Elle encourage la propension naturelle à s'accuser soi-même de la faute d'autrui et du malheur lorsque, minimisant ou niant le sentiment de culpabilité, elle annonce une grâce toute-puissante libératrice et que, constatant la persistance de la dépression et des sentiments de culpabilité, elle en rend les fidèles responsables. Son message pourrait alors être perçu ainsi : vous êtes coupables de ne pas recevoir la grâce de Dieu et de ne pas vous sentir libérés, vous êtes coupables de vous sentir coupables.



Le sentiment d'indignité :
un ver rongeur dans le cœur.

En

revanche,

la relation pastorale permettra un réel cheminement lorsque, prenant pour point de départ le sentiment de culpabilité, elle aidera les fidèles à trouver ce qui en eux peut faire obstacle à la Parole totalement libératrice de Dieu. La question sera alors : qu'est-ce que, dans votre existence particulière, la culpabilité persistante a pour fonction de cacher ? Quelle faute inconnue, quel malheur trop insupportable pour ne pas avoir été refoulés, se tiennent intacts en deçà de votre vie de désir, de votre vie spirituelle, de votre foi profondément sincère, vous barrant l'accès à la gratuité de la vie du Royaume, au don en surabondance que vous désirez accueillir de toute votre âme ?

Entendre des êtres qui souffrent

L'Église aide les fidèles à mettre un terme à la toute-puissance du sentiment de culpabilité lorsque, délivrée de sa prétention à connaître les coupables et les innocents, elle commence à entendre des êtres qui souffrent et qui transforment leur souffrance et leur impuissance en culpabilité.

Désintéressée à déterminer la part de culpabilité de l'un ou de l'autre, elle va à contre-courant de la propension naturelle à éliminer la souffrance et le

sentiment d'échec et d'impuissance en s'enfermant dans la Faute ou en y enfermant autrui. Il s'agit pour elle de cheminer avec les fidèles, à partir de leur sentiment de culpabilité, sur les traces d'un passé douloureux converti en Faute à leur insu et qui les empêche de vivre.

Le péché : autosuffisance

On peut parler de péché au sens biblique, c'est-à-dire de rupture de la relation avec Dieu, à partir du moment où l'intensité du sentiment de culpabilité provoque le repli de la personne sur elle-même et l'incapacité de communiquer.

Les sentiments de culpabilité sont-ils féconds, stimulants ? Ouvrent-ils à la relation à l'autre/Autre ? La favorisent-ils ? Si ce n'est pas le cas, ils créent une autosuffisance qui est la définition même du péché comme rupture de la relation avec l'autre/Autre.

L'accusation de soi et l'accusation d'autrui (l'autojustification) conduisent à la même autosuffisance : cette manière de se passer du regard de Dieu, de sa façon de voir les choses ou de son jugement, constitue la situation de péché par excellence. Dans les deux cas, l'instance de décision, la référence absolue est soi-même : je décide que je suis coupable, je décide que l'autre est coupable ; le jugement que je porte s'énonce en l'absence de toute relation.

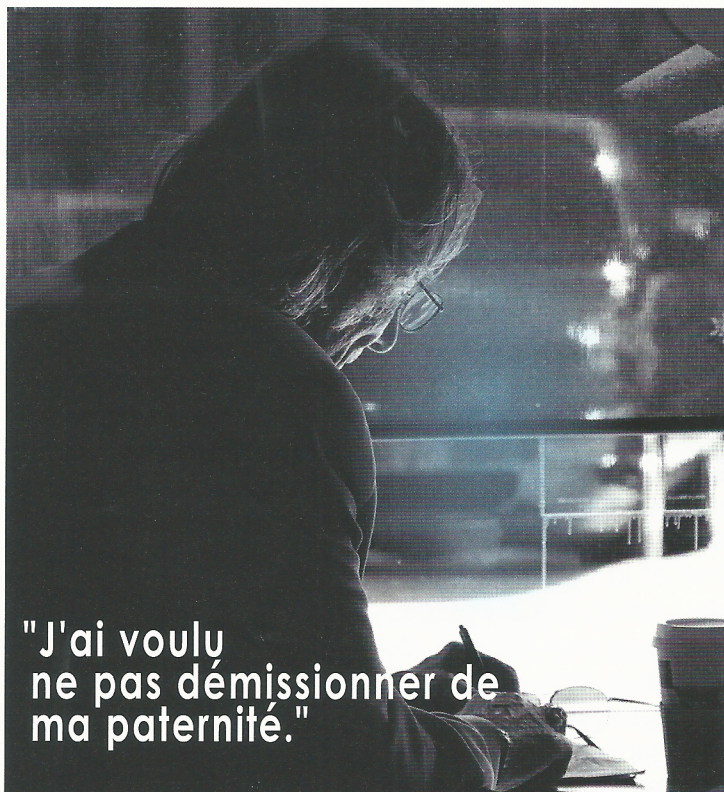
À la situation douloureuse de frustration, d'échec ou d'impuissance, la personne oppose l'"explication" de la culpabilité, décidant souverainement du Bien et du Mal à la place de Dieu, ce qui lui permet de faire l'économie de la souffrance injuste et du mystère, inexplicable, du mal et du malheur.

Lytta Basset.

Passim : de la page 9 à 46 - CULPABILITÉ
Dossier de l'encyclopédie du Protestantisme.
Ed. Cerf- Labor et Fides.

A lire aussi du même auteur : OSER LA BIENVEILLANCE - Ed. Albin Michel.

D'apprivoisement en apprivoisement



D.R.

"J'ai voulu
ne pas démissionner de
ma paternité."

Onze ans de procédure de divorce : Gérard n'a pas revu ses enfants depuis le 23 mai 2003. Combattre son sentiment de culpabilité a donné sens à sa vie.

La procédure de divorce qui se mit en place avec la mère de mes enfants se fit en deux temps.

Elle prépara sa demande pendant un an, en fit part à mes enfants et cela s'imposa à moi. Une tentative de médiation familiale n'aboutit pas et la responsabilité me fut attribuée. Mes enfants, logeant chez elle, subirent probablement son influence, notamment en raison de ma longue hospitalisation en psychiatrie due à divers facteurs : restructuration de mon entreprise, construction de notre maison, mais peut être plus à un choc émotionnel fort après "un coup de canif" de mon épouse dans le contrat de notre mariage.

Mon positionnement pour être et demeurer père ne fut pas compris. Dans l'intérêt de mes fils, en cours d'études supérieures, suite à ma mise en invalidité, je voulais éviter, lors de mon vieillissement ou de mon passage à la retraite, d'avoir recours à mes fils pour mes besoins ou ma dépendance.

Dans le même temps, je devais accompagner mon père avec ma sœur. Les défaillances de celui-ci, tant dans mon histoire que dans son rôle inexistant de grand-père revenaient dans l'actualité de mon divorce. Celui-ci était pour moi, à considérer entre adultes et parents.

>>>

D'apprivoisement en apprivoisement (suite)

>>>

Où est ma place ?

Leur mère étant présente et moi absent dans la maladie (Laurent avait sept ans, Loïc quatre), quelle place pouvais-je avoir pour eux ? Quelle était celle que leur mère m'avait donnée dans leur éducation, quelle était celle qu'eux m'accordaient dans leur univers d'enfants ? Dans le déroulé de la procédure, ces questions me préoccupaient. Ma culpabilité s'épanouissait d'autant plus que si je voulais expliquer, j'étais amené à me justifier, voire à prêter le flanc "à une quelconque suspicion de vengeance". De plus, le visage montré au fil des ans était gentil, lisse et là, l'échec d'une ambition de famille me pesait. Notre divorce n'était pas une demande conjointe mais celle de la mère de mes enfants ; j'avais accepté des situations, tout en étant acteur de mon divorce. Certes j'avais accepté mais en avais-je le choix ? Il me semblait qu'une rechute dans la dépression aurait pu être épargnée et qu'un quelque chose que j'ignorais aurait pu se reconstruire...

Comprendre pourquoi, comment on en était arrivé là : La procédure n'en laissait pas la place. Par contre, tenter de donner la place à chacun des parents me paraissait être l'essentiel.

Apprivoiser mes peurs

La culpabilité, après le prononcé du divorce augmenta quand un recours en appel me fut signifié. Un autre ressenti émergea : la peur que mes garçons trébuchent, la peur pour moi-même de ne pas pouvoir mener de front les situations de faits.

Alors pour apprivoiser et l'une et l'autre, je décidai de maintenir un contact

avec mes fils par courrier marquant les événements (fêtes, anniversaires, Noël, nouvel an). Je m'impliquais aussi dans mon nouveau quartier, dans la vie associative, l'écriture, et prenais contact avec le mouvement d'action catholique ouvrier (ACO) de ma paroisse.

Ces copains et copines, pour certains, étaient cabossés par la vie. C'est par l'écoute, le partage, l'amitié et l'envie de faire des choses ensemble que je me sentais redevenir digne. En leur prêtant attention, j'oubliais mon nombril et plus je faisais, plus je trouvais plaisir à faire. D'ailleurs, pour mes cinquante ans, avec la complicité de quelques-uns, j'ai voulu les remercier et nous avons pique-niqué et dansé sur la musique africaine avec djembé. Marquant cette renaissance malgré l'absence de mes fils, c'est à Pâques, une année, que j'ai repris le chemin de la foi en cheminant aussi pour vivre Diaconia et les vingt ans de CAP'ACO ; d'autres choses encore, et cela, dans le respect des valeurs et projet de vie de mon mariage. Les réunions de CAP'ACO se déroulent dans la salle paroissiale où je me suis marié. Ce n'est pas défiance, mais concours de circonstances.

Choisir de ne pas démissionner

Je me suis refusé à juger mes garçons et leur mère, à nourrir de la rancœur.



Retrouver son identité, sa place

Dans mes courriers papier, je leur narre mon quotidien, mes projets et respecte les choix qu'ils ont fait ; j'ai voulu, à ma façon, être présent divorcé mais sans démissionner de ma paternité. En révision de vie, j'ai osé prendre le sentier du pardon.

Au début, c'est par le dépôt de courriers affranchis (mais sans l'adresse que j'ignorais) dans la boîte aux lettres de leur mère que je procédais. N'ayant ni retour, ni commentaire, j'espérais qu'ils leur parviennent. Lorsque je joignais un chèque pour cadeau, qu'il apparaisse en débit m'encourageait dans un plaisir donné et était gage de complicité. Puis, j'ai apprivoisé l'informatique, me suis créé une adresse courriel. Bien m'en a pris, car de temps à autre, j'ai écho de leur actualité. Lors de mes soixante ans, puis de la double intervention pour traiter un mélanome, avec une greffe en janvier 2014, j'eus l'émotion de lire leurs vœux de rétablissement. Je puis dire que ma convalescence se déroula mieux, tout comme celle de la blessure du divorce et de leur absence. Je sais ce que les copains et copines d'ACO, m'ont apporté dans ma re-socialisation, j'espère que pour eux-mêmes, ils en tirent fierté, au même titre que mes fils y puisent une relative sérénité dans leur vie d'adultes.

Gérard.



La **vérité** dans la **fidélité à soi**

Charlyne se sent fautive mais trouve moyen de résister.

Au début

Mon sentiment de CULPABILITE s'est manifesté par une grande angoisse, un état de vraie panique, le sentiment d'être responsable d'une situation que je n'avais pas choisie, fautive de ne pas avoir réussi à souder notre couple et trahie *avec le sourire*, après presque trente ans de mariage.

Nous passions pourtant pour un couple bien assorti. En réalité, il était difficile de communiquer ensemble. Je lui disais en privé que c'était "mon Homme devinette" mais je croyais beaucoup à la richesse et à la complémentarité de nos différences.

C'est au moment de sa retraite, à cinquante-cinq ans, que mon mari (déjà attiré par l'ésotérisme) a éprouvé le besoin de suivre une formation d'évolution personnelle. Je percevais le risque de le perdre mais lui faisais confiance.

Sans me considérer irréprochable, j'ai essayé de faire des efforts pour le comprendre, de m'intéresser de plus près à ce qu'il faisait, mais je n'arrivais plus à fonctionner suivant son mode de vie. J'étais très déstabilisée et notre relation est devenue conflictuelle au quotidien.

Pendant le divorce, faire la Vérité

Ma façon de demander de l'aide était courte : "Mon Dieu que ta

volonté soit faite !" On a conclu, sans précipitation, à une évolution trop différente de chacun et convenu que l'on ne se correspondait plus. Pour moi, la plus sage évidence était de respecter sa liberté, surtout ne plus vivre dans le mensonge, regarder la vérité en face : il s'était épris pour de bon, lors de *ses ateliers*, d'une autre compagne. La raison l'emportait sur mes sentiments et j'avais l'accord des enfants. Mon époux a paru surpris par ma détermination à trancher, me reprochant mon manque d'ouverture...

Après le divorce

J'ai été aidée par de fortes amitiés, ma famille aussi pourtant réduite et de surcroît ma belle-famille qui ne m'a pas lâchée.

Cependant, ce sont surtout les réunions de groupe, à la paroisse Sainte-Thérèse, le partage de l'évangile avec des prêtres, plus les temps forts à thème, qui m'ont le plus aidée à cheminer, à retrouver une paix intérieure et à revenir vers Dieu dont je m'étais éloignée. J'ai repris confiance en moi, ai appris à déculpabiliser en retrouvant mon "identité".

Faire le constat, pour dépasser les regrets

C'est comme si "le malin" avait œuvré. Certains livres indiquaient clairement

à mon époux qu'il est épanouissant d'avoir plusieurs partenaires, en le cachant à l'être aimé, pour mieux évoluer, sans jalousie, etc. Leur *idéologie* en des vies successives semble aller loin. Sur ce, mon ex-mari paraît en harmonie avec sa nouvelle compagne et avoir trouvé réponse à ses questions. Tant mieux !

Sans vouloir les juger, ils sont tous les deux profondément convaincus d'un certain savoir et aussi pouvoir de guérison, par rapport à la médecine traditionnelle. Par contre, mon ex-mari, tout en se disant tolérant, ne supportait plus, chez nous, la vue d'une crèche, ni même aucun signe religieux distinctif, depuis longtemps. Néanmoins, j'ai réussi à ce que nos deux enfants reçoivent une éducation religieuse.

Le chemin pour en sortir

J'ai beaucoup prié pour m'éclairer, obtenir des grâces pour moi-même, et envers notre fille et notre garçon devenus adultes pour qu'ils gardent leur discernement. Aujourd'hui, je suis confortée dans ma décision d'avoir trouvé la force de résister pour suivre une autre voie, celle de Dieu pour Guide et reprendre, avec confiance, peu à peu ma place dans l'Église. Je prends soin de confier chacun des membres de notre famille éclatée, davantage auprès de la Vierge Marie.

Charlyne.

Absolue gratuité de Dieu

Ni nos mérites ni nos remords ne peuvent contraindre Dieu.

Le Pharisaïsme prend appui sur les deux sentiments que l'homme religieux – je ne dis pas l'homme de foi – secrète spontanément en lui pour se sauver de l'angoisse, à savoir le mérite et la culpabilité.

Le mérite représente une tentative pour avoir barre sur Dieu ; la fidélité rigoureuse à certaines pratiques – de préférence difficiles – devant provoquer en retour la bienveillance divine.

Quant au sentiment de culpabilité, il procède de la pensée que l'homme, infidèle aux exigences des règles morales ou rituelles et donc coupable, serait purifié par l'humiliation qu'il éprouve, le mépris qu'il se porte, l'abaissement qu'il s'impose dans l'aveu détaillé de ses fautes, dans le remords dont il accepte et cultive la morsure.

Or, mérite et culpabilité, ces deux colonnes des systèmes religieux, ces deux drogues de l'homme anxieux de son salut personnel, sont deux réalités totalement étrangères à l'univers de Jésus et de l'Évangile : elles en contredisent l'affirmation fondamentale que rien, ni nos mérites ni nos remords, ne peut contraindre Dieu. C'est dans la spontanéité de son libre amour qu'il nous aime le premier par un élan d'une absolue gratuité.

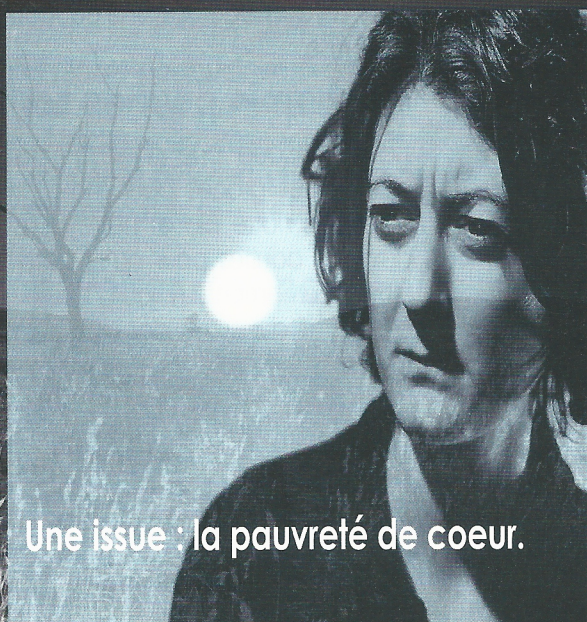
À la différence des systèmes religieux, l'Évangile ne définit pas le péché comme le refus de se soumettre à une loi mais comme un manque d'amour à l'égard d'une personne : Dieu, étroitement identifié aux hommes. Or, ce Dieu, Jésus nous le présente comme un Père qui n'existe qu'en se donnant, toujours prêt dans sa tendresse à aller au-delà du don déjà fait, à le dépasser, emporté qu'il est par l'élan de son inépuisable amour.

Aussi la prise de conscience de notre péché, même si nous le voyons s'étendre à toutes les zones de notre activité et à tous les niveaux – jusqu'aux plus secrets – de notre personne, ne devrait provoquer chez nous ni culpabilité ni repentir spectaculaire mais seulement ce sentiment de pauvreté confiante qui ouvre le cœur au flot toujours jaillissant de l'amour du Père.

Si Jésus a présenté dans une lumière qui peut paraître sévère les requêtes de l'amour auquel nous sommes appelés – “On vous a dit... moi je vous dis...” – ce n'est pas pour nous accabler sous le poids d'un Décalogue plus rigoureux que l'ancien mais pour que, mesurant l'impossibilité où nous sommes d'aimer comme il nous a aimés, nous ne cherchions pas d'autre issue que celle de la pauvreté de cœur qui nous livre sans plus attendre à la plénitude de l'amour de Dieu.

**“Heureux les pauvres de cœur,
le Royaume des cieux est à eux.”**

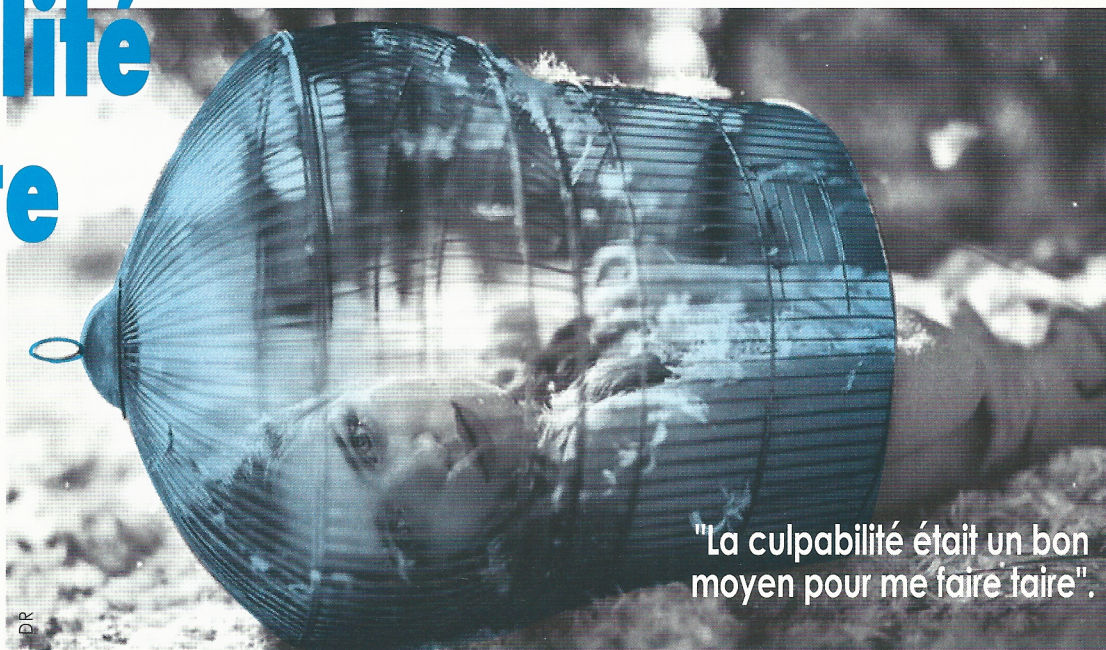
Pierre Bellego, prêtre de Paris (1913-1995)



Une issue : la pauvreté de cœur.

DR

Culpabilité et mérite



"La culpabilité était un bon moyen pour me faire taire".

L'attention permanente et absolue de Dieu a permis à Florence de s'aimer telle qu'elle est.

"La culpabilité a toujours été forte chez moi."

Mes parents (ma mère surtout), par le chantage affectif qu'ils faisaient, ont ancré en moi le sentiment que si je ne me conformais pas exactement à ce qu'ils attendaient de moi, je trahissais l'attention que eux, parents, considéraient qu'ils me donnaient en profusion et donc que j'étais une mauvaise fille.

Pour être sûre de garder l'affection de ma mère (celle de mon père était moins évidente) je "ramais" pour mériter ma place dans son cœur.

Cette culpabilité omniprésente dans ma manière de gérer ma vie m'empêchera de devenir moi-même puisqu'elle était LA RÉFÉRENCE dans mes choix de vie : culpabilité qui était en rapport avec les règles d'éducation de mes parents, bonnes pour certaines, dangereuses pour d'autres.

Dans ma relation à Dieu, ces deux sentiments : "culpabilité et mérite",

j'ai plus de mal à me souvenir de l'importance qu'ils avaient : je crois me souvenir que les religieuses que je rencontrais à l'école étaient gaies, m'aimaient comme j'étais et ont été une bonne soupape au poids de la culpabilité familiale même si je m'efforçais toujours d'être une bonne élève studieuse et obéissante. L'image de Dieu en a ainsi été positive même s'il me faisait, comme mon père, assez peur.

Je suis entrée donc dans la vie adulte avec l'idée bien ancrée que, face aux difficultés de la vie, je serai coupable et que si je le voulais, je pourrais donc tout contrôler.

Mon mariage a été un échec

Ce choix a été guidé par des règles dictées par mes parents, le manque de confiance et de maturité, le manque de lucidité sur les autres et moi-même.

De suite, la culpabilité très forte m'a écrasée d'autant plus que mon mari avait bien conscience de ce moyen radical pour me faire taire.

Et bien sûr, l'effort que je devais fournir pour être une bonne mère et une bonne épouse : bonne mère oui je pense relativement bonne réussite, bonne épouse en partie seulement et pas sur l'essentiel : la culpabilité n'étant pas un bon élément dans la confiance et la complicité.

Une rencontre plus personnelle avec le Seigneur après dix-sept ans de mariage et un accompagnement personnel, m'a fait découvrir l'attention prévenante et absolue de Dieu qui sans me dé-responsabiliser m'a permis de m'aimer telle que je suis, même à travers les échecs et mes limites.

Aujourd'hui j'essaie que ce soit l'Évangile et le Christ qui soient mes références ! Projet bien ambitieux auquel je n'aurais jamais fini de m'atteler.

Florence.

(Rédigée suite à la lecture de l'écrit de Pierre Bellego)

Du pourquoi au merci

Sans ressentir son divorce comme une faute, Generosa en a éprouvé un sentiment d'humiliation profond et stérile. Mais la certitude de la présence miséricordieuse de Dieu est devenue abandon dans la confiance et l'action de grâce.

Pour se sentir coupable, il faut avoir commis une faute. Être fautif n'est jamais agréable. Cela peut conduire une personne à perdre confiance dans ses capacités : professionnelles, affectives, à douter d'elle, et même à ne plus s'aimer. Cela donne un sentiment de honte parfois même de dégoût de soi. Cela peut parfois conduire au désespoir et au suicide.

Je n'ai pas voulu le divorce, je l'ai subi. J'ai même supporté beaucoup la tromperie, l'humiliation, dans l'espoir de l'éviter. J'ai énormément souffert des mensonges de mon ex-mari, qui, malgré les preuves à l'appui, continuait de mentir.

J'aurai dû... je ne l'ai pas fait

Mon sentiment de culpabilité est surtout dû au fait d'avoir eu à rompre le contrat solennel signé devant Dieu. Si ce que l'Église dit est réellement vrai, je crains d'avoir offensé Dieu d'une manière très profonde et cela provoque en moi une grande blessure. A cause des préceptes de l'Église, c'est aussi très douloureux de réaliser que je ne pourrais plus jamais reconstruire, ni colmater ce à quoi je tenais le plus au monde : la petite famille que Dieu m'avait donnée de créer est divisée à jamais et les efforts de toute une vie, par terre.

La mère de mon ex-mari, adepte d'une secte satanique, m'avait menacé de diviser mon couple alors que je refusais une interruption

volontaire de grossesse quand j'attendais mon premier enfant.

Je me demande si j'aurais pu faire autre chose pour sortir mon mari de là, que je n'aie pas fait. Mais sincèrement, je ne vois pas quoi.

J'ai tellement prié, offert même des messes pour lui, fait faire des séances d'exorcisme sur lui, rien n'a changé. Il a même menti à l'exorciste.

L'homme doux, affectueux, patient et gentil que j'ai connu et épousé par amour, est devenu une autre personne : un être coléreux, agressif, susceptible, dépensier, irréaliste... Et s'il était une victime, que je n'ai pas pu ou su comprendre et défendre ? Mais comment arracher un agneau à la gueule d'un loup affamé et d'une ténacité diabolique ?

Qui est le vrai coupable ?

Celui qui tombe dans le trou ou celui qui l'y pousse ?

C'est très compliqué. Je prie encore pour lui presque tous les jours, sans résultat. Je me dis que si Dieu qui peut tout l'a permis, c'est qu'Il a jugé que c'était mieux ainsi.

J'éprouve par moments un grand sentiment d'injustice. J'ai attendu patiemment mon mari pendant plus de vingt deux ans. Pendant qu'il évoluait professionnellement, moi je gardais les enfants et assumais toutes les contraintes liées à la famille, au foyer, pour le laisser libre d'évoluer.

Quand il s'est trouvé dans une position confortable, il a décidé de me répudier oubliant tout ce que j'avais fait pour lui et notre petite famille... Il n'a pensé qu'à satisfaire ses désirs en oubliant l'intérêt général, transférant sur mes seules épaules toute la charge de nos enfants, avec la bénédiction de sa mère, qui a toujours détesté ses petits enfants. Elle n'avait qu'un mot à la bouche "Renvoies-la avec ses gosses".

S'il n'est pas la brebis égarée, prisonnière du loup féroce, il est coupable ! Mais je préfère confier tout cela au Seigneur et lui demander pardon pour eux et pour moi ; qu'il me soutienne.

Mon Dieu, pourquoi ?

Avant même le divorce, si je n'avais pas été croyante je me serai suicidée. Vraiment, j'ai été très malheureuse. Je voulais vraiment mourir. Je me demandais ce que j'avais fait pour mériter un tel supplice. Pourquoi Dieu m'a-t-il donné une belle-famille qui me déteste à ce point parce que j'aime Dieu.

Ce sentiment d'humiliation, plus que de la culpabilité car ma conscience ne m'accuse de rien, ne m'aide en rien. Au contraire il m'empêche d'avancer et même de m'engager avec une autre personne.

Cela engendre en moi une sorte de déséquilibre affectif, un sentiment de frustration profonde, une blessure



Brebis égarée ?
Coupable ?
Je préfère confier
tout cela au Seigneur

de rejet. Ceci vient probablement de mon éducation chrétienne, de ma culture portugaise basée sur le sens de l'honneur. Le divorce est un déshonneur, une grande humiliation.

Mon Église, pourquoi ?

Je me sens profondément blessée, rejetée avec un sentiment de frustration récurrent et permanent, provoqué par le divorce. Je me sens jugée dans l'Église, par certaines personnes qui se croient parfaites parce qu'elles ont pu tenir leur engagement jusqu'au bout, qu'elles ont la chance de ne pas avoir à divorcer. Certains prêtres aussi, par leurs homélies accusatrices, enfilent un vrai coup de poignard dans ces pauvres personnes déjà blessées à vif dans le cœur et l'esprit.

On va à la messe pour espérer retrouver un peu de force et on rentre démolé moralement. Si je n'avais pas la foi profonde que j'ai, ils m'auraient conduit direct au désespoir. Heureusement que le Seigneur est plus miséricordieux.

Je pense aux personnes fragilisées qui n'ont pas reçu cette grâce : ces discours obsolètes peuvent tuer en eux le peu de foi et d'espérance qui leur reste.

Il est très urgent que ces chefs spirituels reviennent à leurs discours. Il nous faut beaucoup prier pour eux pour cela.

Quels chemins pour en sortir ?

J'ai été accompagnée par un prêtre qui m'a beaucoup soutenue moralement, mais surtout Jésus et Marie à travers la Sainte Bible. Je les prie beaucoup et j'obtiens des résultats épatants. C'est ma foi en Dieu qui me permet d'avancer. Je sais qu'il est présent à mes côtés. Et je lui rends grâce.

Mon seul Chemin pour m'en sortir, c'est la prière à outrance. A tel point que ma fille me dit : "Maman tu vas devenir bonne sœur !"

J'en parle également autour de moi, même si certains me jugent révolutionnaire. Ce n'est pas par hasard qu'il a été rapporté dans la Sainte Bible l'exemple de la Samaritaine : elle avait déjà eu un certain nombre de maris, et n'était même pas mariée avec celui avec qui elle vivait à présent. Elle pensait être indigne de Dieu à cause de cela, et elle l'était probablement sans le pardon de Jésus. Mais il a dit qu'il était capable de pardonner bien plus, dans ses apparitions à sainte Faustine.

Sa miséricorde est bien supérieure à n'importe quel péché que puisse commettre un homme, pourvu qu'il revienne à lui avec un profond regret et l'envie sincère de s'en corriger.

La religion, c'est un gros mot, ma foi au Dieu vivant, OUI !

Heureusement je n'ai pas perdu la foi, ce qui est le cas de beaucoup.

Ma foi au Dieu de Jésus Christ n'a fait que grandir, même si je n'avais pas besoin de cette épreuve pour m'approcher de Dieu. J'ai vu et je vois encore la présence de Dieu à mes côtés. Il est là près de moi, malgré les difficultés, les calomnies contre moi, l'épreuve que je traverse pour terminer l'éducation de mes enfants.

Je pense souvent à la passion de Jésus qui, même accablé de souffrances physiques et morales, n'a jamais baissé les bras et nous a tous conduit au cœur de Dieu.

Merci à Dieu pour ce cadeau merveilleux qu'il nous a fait à tous chrétiens de tout bord. Merci à Dieu de m'avoir choisie pour en faire partie.

Generosa.

Culpabilité et pardon

"Le sujet est si délicat que je crains de blesser quelqu'un en l'abordant. Il touche en effet à l'expérience très douloureuse du divorce, mais aussi à ce qui en nous est trouble et correspond à notre propre fracture."

La culpabilité est au cœur de chacun. Elle est la conséquence de notre difficulté à nous voir personnellement autrement, et ainsi, à voir l'autre différemment.

D'ailleurs, ce n'est pas tant le sujet qui est difficile à traiter, car on peut le faire avec une sereine objectivité, que le fait qu'il se mêle inextricablement de regrets, d'une histoire douloureuse et d'un besoin de s'expliquer, voire de se justifier. Essayons d'y voir clair.

Pourquoi se sent-on coupable ?

La culpabilité se présente sous deux formes.

Elle provient de ce que nul ne correspond à l'image de celui qu'il voudrait être. Il existe une distance entre ce que je suis réellement et l'idée que je me fais de moi, ou que les autres, pense-t-on, se font de nous. Personne ne coïncide avec son image idéale. Il faut donc vivre avec cette distance. Mais – et voilà l'important – ce fait apparaît comme une "négligence" ; c'est là le premier sens de la faute (culpa), d'où vient la culpabilité : on s'en veut de ne pas être celui qu'on devrait être ! Cette culpabilité intérieure peut

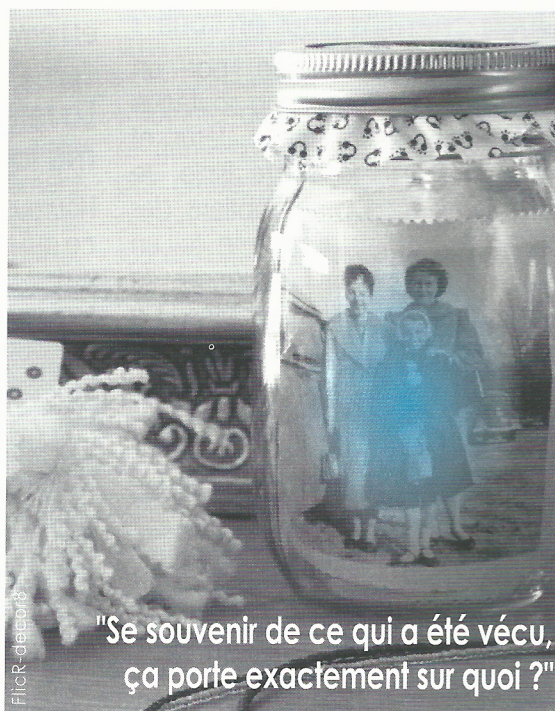
prendre une double valeur. Ou bien elle reconnaît positivement un état de fait, et alors je vis le fait de ne pas coïncider avec ce que je désire être comme l'espace nécessaire pour progresser, pour me libérer : elle est alors un bien ; c'est la conscience heureuse. Ou bien je la vis comme

soi à soi, la refuse ou la rejette. Notre regard vers les autres est éclairé par cette relation que nous avons avec nous-mêmes. Nous envisageons le plus souvent la capacité d'évolution des autres à partir de la marge que nous nous accordons à nous-mêmes. Si l'on est dur avec soi-même, cela nous conduit à être inflexible avec les autres. Et donc, avant de parler de pardon envers les autres, il faudrait commencer par envisager le pardon que nous nous accordons à nous-mêmes. Mais qui s'en rend compte ?

Le mal que nous faisons aux autres

Mais il y a aussi une culpabilité extérieure. Elle concerne le mal que nous faisons aux autres, que ce soit un mal direct par un acte qui blesse, ou un mal indirect par un bien qu'on n'a pas fait. La description est ici plus simple.

La difficulté principale découle de ce que les deux formes de culpabilité, en général, se conjuguent : on s'en veut d'avoir négligé d'accomplir envers l'autre quelque chose que notre image idéale nous dit que nous aurions dû faire. C'est le cercle vicieux par excellence où se mêlent remords, impuissance et reproches. Car on finit par critiquer l'autre de n'avoir pas pu soi-même faire le bien qu'on aurait dû lui faire. L'écheveau est inextricable et fait cruellement souffrir, et ce, d'autant plus que le passé ne se réécrit pas...



"Se souvenir de ce qui a été vécu, ça porte exactement sur quoi ?"

une peine ou un délit, et alors cela entraîne le regret et le refus de moi ; c'est ce qu'on appelle la conscience malheureuse. La même réalité peut donc conduire à une culpabilité positive comme une culpabilité négative. Dans le deuxième cas, elle pèse sur la personne qui ne reconnaît pas cette distance de



"Je ne suis pas celui que je crois être."

Un labyrinthe inextricable

Dans ce cadre le pardon apparaît impossible, et même parfois injuste. Il est en effet assez évident que pardonner ne consiste pas à oublier. Mais se souvenir de ce qui a été vécu, ça porte exactement sur quoi ? Sur les torts de l'autre, sur ses négligences ? Est-ce en fait une arme pour se justifier de l'attaquer en ressassant le mal subi et donné, ou bien une épée retournée contre soi ? En fait, la culpabilité emprisonne la mémoire que l'on a de ce qui s'est passé, et entraîne le plus souvent le refus d'oublier, ou bien la dureté car on se fixe sur les torts de l'autre, ou bien encore la justification de ce que l'on a fait. La mémoire écrit une histoire officielle au cœur de laquelle circulent des doutes refoulés et des peurs. Cela rétrécit sérieusement le champ de ce que l'on veut garder comme souvenirs. Comment le pardon peut trouver sa place dans ce labyrinthe ?

Le pardon, un acte d'espérance

Qu'il soit bien clair que le pardon ne vise pas d'abord le passé mais l'avenir. Il est un acte d'espérance. Le passé ne s'efface pas. Souvent on veut le fuir ou le transformer, mais cela n'y change rien.

Le fait de "par-donner" reconnaît au contraire l'existence de ce passé avec tous ces mélanges de culpabilité. Le vrai problème est de savoir si le passé emprisonne définitivement l'avenir en nous faisant toujours revivre

la même histoire. Cette question est souvent posée trop tard : on s'enferme alors dans la répétition !

Par-donner, c'est donner par dessus ; c'est donc introduire un autre élément dans une histoire connue ; le pardon vient d'ailleurs, car il vient de la conviction qu'un à-venir peut modifier les choses. En fait, le pardon en appelle à une "autre" qui justement voit la situation avec un œil différent, un œil de résurrection. Il délivre alors de l'enfermement de la culpabilité. C'est un autre qui lit en moi autre chose que ce que j'y lis. Ainsi la distance dont nous parlons tout à l'heure entre ce que l'on est et l'image que l'on a de soi devient un espace de rencontre. Le passé si lourd devient un lieu de naissance. Il reste le passé, mon histoire, mais une histoire inachevée où "un autre" relance la liberté du départ. La fatalité disparaît.

Le pardon, ainsi, libère et ouvre à une culpabilité libérant car en fait, on ne reconnaît ses propres négligences que quand il y a pardon. Dieu n'a de chacun qu'une vue d'espérance.

J'espère que ces quelques lignes permettront à chacun, dans les méandres de son histoire, et spécialement de son divorce, d'analyser ce qu'il est en train de vivre et de trouver les chemins du pardon.

Mgr Albert Rouet, Evêque émérite de Poitiers.

SE SENTIR COUPABLE

Ce thème est traité dans les fiches du livre de Guy de Lachaux, "Accueillir les divorcés, l'Évangile nous presse" (Les éditions de l'atelier - 2007).

Situation du thème

Avoir le sentiment de ne pas être à la hauteur, porter le poids de ce qui paraît une faute sans ne plus rien y pouvoir, ne pas correspondre à l'image que l'on se fait de soi-même.

Présentation du thème

La culpabilité est au cœur de chacun.

C'est une question difficile car le propre de la culpabilité est de nous faire tourner en rond. Elle touche au regard que nous portons sur nous-même, et à la façon dont nous voyons et vivons notre rapport avec les autres. Elle nous habite dans cette zone trouble de nous-mêmes que nous n'arrivons pas à maîtriser. Cela nous fait souvent confondre culpabilité et péché.

Deux écueils sont à éviter durant ce temps de partage :

- ♦ Dévier directement sur la question du pardon.
- ♦ Chercher tout de suite comment en sortir, ce qui évite le fait d'avoir à essayer d'exprimer sa culpabilité.

- Qu'est-ce que j'ai déjà entrepris pour en sortir ?

Texte de l'écriture

Jean 7, 53- 8,11 "Je ne te condamne pas" (La femme adultère).

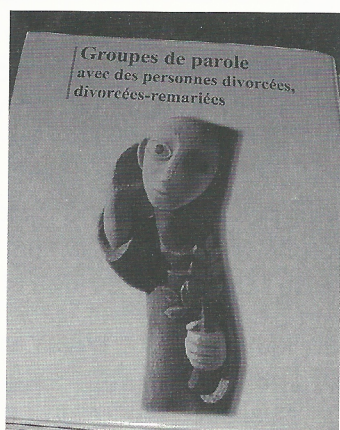
Questions pour échanger

- Est-ce que je me sens habité par un sentiment de culpabilité, comme un juge intérieur qui me condamnerait ?
- Qui me condamne ? moi-même, une autre personne, l'Église, Dieu ?
- A quoi est-ce que j'impute ce sentiment de culpabilité ?

A lire aussi :

- ♦ **Se remarier après un divorce**
Guy de Lachaux, Michel Legrain - Ed.de l'Atelier- 2004.
- *Tome 1* : Préparons notre temps de prière - couple
- *Tome 2* : Réflexions sur un temps de prière - animateur
- ♦ **Divorcés remariés : sortir de l'impasse**
Ed. Médiaspaul - 2014.

LANCER UN GROUPE



Le service de la Pastorale familiale du diocèse de Strasbourg a édité un dossier qui permet d'organiser des groupes de parole. Il propose des étapes de cheminement et des repères qui facilitent l'échange et la prise de conscience. Il met en œuvre un parcours de guérison et d'apaisement.

Ce document, constitué de fiches, peut être très utile pour constituer un groupe d'accueil :

- Deux fiches pour aider à constituer un groupe de parole "des attitudes actives, des convictions, un contexte ;
- onze propositions de cheminement ;

- un temps d'évaluation ;
- une fiche pour préparer un temps de prière.
- En annexe, vous trouverez des prières et différents textes.

Pour commander ce document :

Centre diocésain de documentation catéchétique - 4 place de l'université 67000 STRASBOURG .

Prix du classeur :

10 euros + frais de port.

Renseignements :

Edith Stoll : 03 88 52 14 22

 **10 mai 2014 - Une Église insérée dans le milieu où elle vit.** (source : VIS)

"L'Église, missionnaire par sa nature, a comme prérogative fondamentale le service de la charité envers tous. La fraternité et la solidarité universelle sont consubstantielles à sa vie et à sa mission dans le monde et pour le monde. L'Évangélisation, qui doit atteindre tout un chacun, est appelée toutefois à commencer par les derniers, les pauvres, ceux dont les épaules ploient sous le poids et la fatigue de la vie. / ... / L'Église est le peuple des Béatitudes, la maison des pauvres, des affligés, des exclus et des persécutés, de ceux qui ont faim et soif de la justice. A vous, il est demandé d'œuvrer afin que les communautés ecclésiales sachent accueillir avec un amour préférentiel les pauvres, en tenant les portes de l'Église ouvertes afin que tous puissent y entrer et y trouver refuge."

Pape François.

 **15 juillet 2014 - Le questionnaire sur la famille** (source : News.va)

En plus de celles venant des conférences épiscopales, le secrétariat du synode des évêques a reçu à ce jour 983 réponses provenant de groupes ou d'individuels, dont deux tiers en provenance d'Europe. Le Secrétaire général du synode, le cardinal Lorenzo Baldisseri, en révélant ces chiffres jeudi 3 juillet, a souligné le peu d'écho qu'avait soulevé en Asie ce document préparatoire sur la famille, le mariage et la sexualité. En ce qui concerne les conférences épiscopales, environ 90% auraient répondu. Toutes ces réponses ont formé la trame du document de travail publié il y a une semaine. Elles montrent une fracture importante entre la doctrine de l'Église et la pratique de vie des catholiques. Le synode extraordinaire sur les problèmes liés à la famille se tiendra en octobre prochain au Vatican.



Prière - Remariage : Soixante-quinze prêtres et diacres témoignent sur la célébration d'union entre divorcés

La Conférence catholique des baptisé-e-s francophones estime que ces célébrations ne posent "aucun problème canonique".

Divorcés remariés : avancer dans la foi et par la foi

Dans une enquête de la Conférence catholique des baptisé-e-s francophones (CCBF), 75 prêtres et diacres de différents diocèses de France qui acceptent de célébrer des unions entre personnes divorcées expliquent leur choix et racontent leur expérience. Réalisée auprès de 54 prêtres, 15 diacres et 6 religieux prêtres, cette enquête a notamment pour ambition de faire connaître la faisabilité de telles démarches, tant auprès des couples de divorcés que des hommes d'Église.

Sondés sur le vocabulaire employé pour qualifier ces unions, les prêtres et diacres ont indiqué en majorité utiliser le terme "prière". Sur les 75 personnes interrogées, seules deux ont affirmé utiliser le mot "mariage" pour nommer cette célébration entre divorcés. Plus de 60 % des religieux questionnés ont déclaré ne pas demander de permission de célébrer ces unions à l'évêque ou au curé de la paroisse.

L'impression d'agir dans la clandestinité

Si la position de l'Église sur l'indissolubilité du mariage est fondée sur une parole du Christ, "Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni" (Mt 19,6), les célébrations opérées par ces prêtres auprès de

divorcés ne font en aucun cas figure de "deuxième mariage sacramentel". La CCBF, tout comme les membres du clergé interrogés, estime donc que ces célébrations ne posent "aucun problème canonique".

"Pourquoi ai-je l'impression d'agir en marge?", s'interroge l'un des sondés, alors qu'un certain sentiment de clandestinité ressort de cette enquête. Un souhait d'évolution, à commencer par une conformité de l'Église à l'Évangile, transparait également à travers les multiples témoignages: "Je me demande si le 'droit' de l'Église ne devrait pas plus adéquatement aujourd'hui s'appeler 'interdit' de l'Église, tant un nombre croissant de personnes se trouve plus interdit qu'autorisées par ce code", indique l'un des religieux, désemparé. "Quand l'Église accueillera-t-elle tous ses enfants?" questionne un autre.

Les unions homosexuelles également célébrées par certains prêtres et diacres

La CCBF précise que "les prêtres et diacres qui ont répondu à cette enquête ne sont pas des 'militants' d'une mouvance libérale de l'Église, mais des pasteurs, des hommes de terrain, attentifs aux personnes".

Questionnés sur la célébration d'unions homosexuelles, sept des 75 sondés ont indiqué avoir déjà effectué ce genre d'unions, tandis que 39 se disent prêts à le faire si l'occasion se présente. Huit le refuseraient catégoriquement. Le sujet du "remariage" sera l'un des points sensibles abordés à l'occasion du Synode des évêques sur la famille, qui aura lieu à Rome, du 5 au 19 octobre.

Judy Hue.

(La Croix - 23.06.14)

RENCONTRES

16 - ANGOULÊME

"Chemin d'Espérance 16" propose

- **Accueil individuel, écoute** : contact par téléphone et rendez-vous gratuit.

- **Rencontres** de 14 h 30 à 17 h 00 samedi 27 septembre et 22 novembre

Contact : 06 62 00 85 64 - chemindesperance@gmail.com

16 & 17 - SAINTES

Les villes de Cognac (16) et Saintes (17), bien que situées dans deux départements différents ont de nombreux points communs. Ainsi les diocèses de La Rochelle - Saintes et d'Angoulême proposent pour les personnes séparées, divorcées remariées ou non, des rencontres qui ont lieu à Saintes, à la Maison Diocésaine

Les samedis de 14 h 30 à 17 h 00 :
27 septembre, 29 novembre 2014
puis 7 février et 30 mai 2015.

Contact : pastoraledesfamilles17@gmail.com - 06 22 46 76 59 - 06 71 10 36

46 - CAHORS

Les prochaines rencontres de la **Pastorale de la Famille - Chrétiens divorcés 46**, groupe d'accueil des personnes séparées, divorcées, divorcées remariées ont lieu .

vendredi 19 septembre 2014
presbytère de Labastide - 46240 Murat

28 novembre 2014
au centre paroissial Terre Rouge
75 avenue Jean Lurçat) - Cahors

Contact : père Christian Robert
06 95 44 90 98

47 - AGEN

Chemin d'Espérance 47 propose des temps de réflexion, temps de prière et temps convivial

- **Rencontre tous les premiers mardis du mois à 18h30** à la maison paroissiale de Villeneuve-sur-Lot :

Réflexion autour du livre de Guy de Lachaux :

"Divorcés remariés : sortir de l'impasse"

- **Rencontre diocésaine :**

"Comment vivre ma foi dans l'Eglise sans avoir accès aux sacrements ?"

Marmande

vendredi 21 novembre, de 18 h 00 à 20 h 00. Salle paroissiale de Marmande

Villeneuve-sur-Lot :

vendredi 24 avril 2015, de 18 h 00 à 20 h 00 - Salle paroissiale d'Eysses.

Contact : 06 73 62 12 16

51 - REIMS

Journée de réflexion et de partage sur le thème :

"Les enfants par rapport au divorce de leurs parents"

samedi 22 novembre 2014

de 10 h 00 à 17 h 00
26 rue Flodoart à REIMS

Au programme :

10 h : accueil - partage en petits groupes - synthèse

12 h : repas tiré du sac

14 h : conférence du père Jean-Marie PETITCLERC, prêtre-éducateur, suivie d'un débat.

La journée se terminera vers 17h avec un temps de prière.

Entrée libre.

Contact : marc.rosse@orange.fr
03 26 07 38 38

44 - NANTES

Le groupe paroissial des personnes séparées, divorcées, remariées de Sainte-Thérèse organise une rencontre pour tous les membres actuels et pour toutes les personnes qui sont venues réfléchir, partager, il y a plus ou moins longtemps.

15e anniversaire du groupe de Sainte-Thérèse de Nantes

samedi 15 novembre 2014
de 9 h 30 à 12 h 30

salle du chanoine Larose, rue du chanoine Larose - Nantes.

Avec la participation de Gérard Naslin, à l'origine de ce groupe en 1999 et d'Hubert Champenois, anciens curés de la paroisse, des témoignages.

La matinée se terminera par le verre de l'amitié; et pour ceux qui désireront la prolonger, par un pique-nique apporté.

Contacts : 06 83 86 26 91 ou 02 40 76 51 63

59 - CAMBRAI

Dimanche 19 octobre 2014 de 9 H 30 à 16 H 30

4^{ème} Journée Diocésaine de la pastorale SE.DI.RE. (personnes SÉparées DIvorcées REMariées)

à la Maison du Diocèse - 174 rue Léopold Dusart
59590 RAISMES

**"Vivre un passage...
après une séparation, un divorce"**

*Présence de Mgr François Garnier, archevêque de Cambrai
et de Paul Scolas (prêtre du diocèse de Tournai (Belgique),
enseignant aux facultés de théologie de Louvain et de Lille*

Contact : Pascale et Francis Van Elslande, délégués
diocésains à la Pastorale SE.DI.RE. de Cambrai (personnes
SÉparées, DIvorcées, divorcées REMariées)

03 27 63 13 11 - 06 09 42 18 25
se.di.re@cathocambrai.com

WEEK-END

23 / 87 - LIMOGES & TULLES

du vendredi 14 novembre à 19 h 00
au dimanche 16 novembre à 17 h 00

"Une halte spirituelle"

A la demande de Mgr Kalist soucieux de l'accueil dans l'Église, des chrétiens qui vivent l'échec de leur couple, la pastorale familiale propose l'espace d'un week-end une halte spirituelle aux personnes séparées ou divorcées.

Cette session répond à une double finalité. Elle est d'une part une invitation à assumer dans la foi la situation de souffrance vécue après la rupture d'un engagement que l'on pensait éternel. D'autre part, elle convie à s'ouvrir à un nouvel équilibre et à redonner sens à son existence.

Pour avancer sur ce chemin de reconstruction, différents thèmes (le regard, la confiance, la culpabilité, le pardon, la certitude que l'on est fait pour aimer et être aimé) nourriront les échanges, eux-mêmes ancrés dans la Parole de Dieu.

Public : toute personne séparée ou divorcée

Animation : un diacre et une personne elle-même divorcée

Lieu : "Le souffle vert" à Cussac

Apporter : une Bible et de quoi écrire

Contact : B.Muller - 06 70 71 58 00

SESSIONS

animées par Guy de Lachaux

38 - ISÈRE

du samedi 8 au mardi 11 novembre 2014

"Toi qui vis la séparation ou le divorce !"

au centre spirituel de Saint-Hugues de Biviers

Renseignements et contact :

www.st-hugues-de-biviers.org

76 - ROUEN

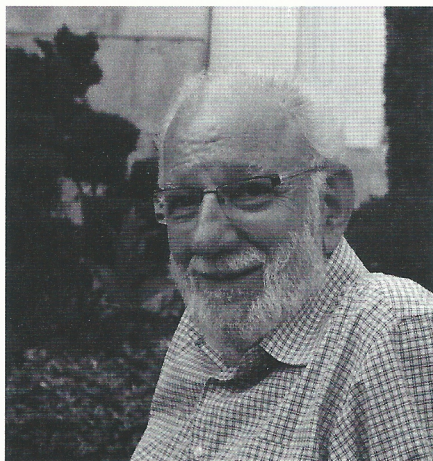
Du vendredi 24 octobre, 18 h 00
au dimanche 26 octobre 2014, 17 h 00

"Trois jours pour choisir la vie"

Après une souffrance, laissons-nous la chance de revivre et de croire à nouveau.

au Centre Spirituel Mambré

Sœurs de Notre-Dame de la Compassion
2 rue du Parc -
76160 Saint-Jacques-sur-Darnétal
tel : 02 35 23 42 24



A Dieu Jean-Loïc

Jean-Loïc FAVRE a été membre du Comité de rédaction de notre journal depuis 2004. Plus jeune, il avait sombré dans l'alcoolisme et connu le divorce. Il a ensuite entrepris tout un travail de résurrection dont il a beaucoup témoigné par ses articles. Après une courte maladie, il nous a quittés le 12 juin dernier.

Cher Jean-Loïc,

J'ai fait ta connaissance en 2005, lors de ma 1ère réunion du Comité de Rédaction du journal "Chrétiens divorcés, chemins d'espérance".

Peu à peu, au fil de nos réunions, j'ai mieux découvert et appris à apprécier ta personnalité. Elle avait connu bien des ombres, mais tu as fait peu à peu l'unité de ta vie, grandement soutenu par ta foi en l'Amour du Seigneur pour toi. En juillet 2003, tu écrivais :

"Mon but maintenant, c'est de mettre Dieu à sa place dans ma vie. J'adhère ainsi au salut dans toutes les zones de mon être, je me remets en ordre, je vis pleinement mon état de fils de Dieu, serviteur du Royaume."

Tu avais mis du temps à arriver jusque là, mais une fois le chemin commencé, tu as mis tant d'ardeur à le parcourir, tant d'exigence, cherchant toujours à mieux comprendre ce que tu avais vécu et comment cela avait impacté et impactait encore plus ou moins ta vie.

Parallèlement, tu as aussi découvert la joie de te savoir inconditionnellement aimé par le Seigneur, qui t'accompagnait et te soutenait. Je te cite à nouveau : ***"J'ai fait cette merveilleuse découverte de l'Amour personnel de Dieu pour moi. J'ai fait une vraie rencontre. Mais je me suis aperçu que si Dieu est Amour, il nous demande aussi de collaborer avec lui et de ne pas tout attendre sans rien faire en faisant l'économie d'un chemin de vérité. Je me sens appelé à vivre une juste collaboration avec l'Esprit, à être partie prenante de l'œuvre de salut du Christ en moi."***

Dans notre journal "Chrétiens divorcés", au fil des articles que tu as écrits, tu as su magnifiquement décrire ton chemin et tes découvertes, aidant ainsi nos lecteurs à comprendre combien chacun est gagnant quand il décide de faire la vérité sur soi, et surtout quand il la fait, aidé de l'amour du Christ.

Tu t'es parallèlement engagé toujours plus à Fondacio. Tu as œuvré aussi dans l'association "Aux captifs la libération" et aux Alcooliques Anonymes.

En 2013, tu es vite devenu mon fidèle appui lorsque j'ai créé à Fondacio le Parcours "Séparés, divorcés, osez choisir la vie". Pendant les journées du premier Parcours, tes témoignages sur ton histoire et le cheminement tant psychologique que spirituel qui t'avait permis de sortir de la sorte d'enfermement où tu avais été, ont été à la fois bouleversants de vérité, et très enrichissants pour nos participants.

Merci, Jean-Loïc, pour l'immense cadeau que tu as été pour tous ceux que tu as accompagnés par tes articles, ou à Fondacio ou ailleurs. Nous te garderons dans nos cœurs. Tu as vraiment su choisir la vie, et tu as multiplié tes talents au fil de ton chemin. Tu es aujourd'hui dans l'Amour de Dieu et dans la joie du Royaume que tu as si bien servi. Tu vas nous manquer, mais heureusement, nous sommes si riches de tout ce que tu nous as donné !

Edith Bastid.

Le CA remercie

chaleureusement ceux d'entre vous qui ont fait
un don à l'association "Chrétiens Divorcés,
Chemins d'Espérance".

Comme nous vous l'annoncions dans le numéro du
mois de juin, notre association reconnue "d'inté-
rêt public" est habilitée à recevoir des dons.

◇ Tout don fait avant le 31 décembre 2014 sera
déduit de vos impôts sur les revenus 2014.

(Chèque établi à l'ordre de l'Association "Chrétiens Divorcés, Chemins d'Espérance" et à adresser : 27 avenue de Choisy - 75013 Paris. Vous recevrez une attestation fiscale de don)

◇ En faisant vos achats sur internet, passez par le
site "jaidemonassociation.fr", vous ne paierez
pas votre achat plus cher, mais le site marchand
rétrocédera un pourcentage du montant de votre
achat à l'association.

Ce don ne vous demandera qu'un peu de temps en passant par ce site.

Si vous ne l'avez
pas encore fait,
pensez à renouveler
votre adhésion* 2014.

*L'adhésion se fait par année civile
et donne droit à l'abonnement
(trois numéros par an).



BULLETIN D'ADHÉSION 2014

Association "Chrétiens Divorcés, Chemins d'Espérance" - 27, avenue de Choisy - 75013 PARIS.

✉ contact@chretiensdivorces.org - SITE : chretiensdivorces.org

Nom (1) Prénom

(1) pour les personnes morales. : merci d'indiquer le nom de la personne responsable.

Vous êtes : Prêtre ☐ Diacon ☐ Délégué diocésain ☐ Religieux(se) ☐ Responsable d'un groupe ☐
Membre d'un groupe ☐ Sympathisant ☐

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Courriel.....

☐ **COTISATION** : (la cotisation ne doit cependant pas être un frein à votre adhésion à l'association)

☐ personne seule : 25 € ☐ couple : 30 €

Mise à disposition d'anciens numéros :

Antérieurs à 2010 : lot de 5 : 5€ (frais) A partir de 2010 : prix coûtant à l'unité

☐ **DON** : je fais un don de : € **DATE** :
(à partir de 15 € de don un reçu de déductibilité fiscale vous sera adressé - art. 200 du C.G.I.)

☐ **Soit un total** : €

Chèque établi à l'ordre de l'Association "Chrétiens Divorcés, Chemins d'Espérance" et à adresser : 27 avenue de Choisy - 75013 Paris



Courriers des Lecteurs

NDLR : L'équipe de rédaction vous remercie sincèrement pour vos courriers.

Vous écrivez régulièrement que vous appréciez le journal.

Alors, merci de le faire connaître davantage pour voir le nombre d'abonnés augmenter (condition incontournable pour pérenniser sa parution.)



M'étant remis avec mon ancienne épouse, je ne suis plus très attentif à votre magazine qui pourtant m'a beaucoup aidé dans mes heures sombres.

J'espère que cela n'arrivera plus !
Cordialement et merci.

Continuez cela est très important !

B.L. (78)



Merci pour le n°73 sur
Diaconia : très beau travail
ce dossier... et une aide
pour nous !

J.P. (49)

Un grand bravo pour toute votre action et un immense merci à toute l'équipe pour le dernier numéro de la revue qui est formidable.

R-D C.



Dans les derniers numéros, plus d'articles de fond alternés avec les témoignages font de votre publication un véritable outil pour développer l'animation des groupes.

Merci pour votre aide
précieuse.

Marie.

Félicitations à toute l'équipe pour tout votre travail. Le numéro sur le synode est vraiment EXCEPTIONNEL !

Un grand merci.

René-Dominique (71)

"Chrétiens Divorcés, Chemins d'Espérance"

27, avenue de Choisy - 75013 Paris
Secrétariat : 06 13 14 95 44

Courriel : contact@chretiensdivorces.org

Site : chretiensdivorces.org

Objet de l'association

Association loi de 1901

fondée pour "créer, animer, gérer, au sein de l'Église catholique, dans l'esprit de l'Évangile, un cadre d'accueil et de rencontre de personnes concernées par le divorce. Dans ce but, l'association peut entreprendre toute action jugée utile, notamment diffuser un bulletin de liaison périodique, publier des documents ou organiser des manifestations".

Rédacteur en chef :
Bruno Laurent

Mise en page : Martine Loloum

**L'équipe de rédaction
est composée**

du père Bruno Laurent.

**et de personnes divorcées
et divorcées remariées**

Edith Bastid,

Hugues Martin de Lagarde,
Martine Loloum,
Monique Rouquié-Parriel,

Relecture : Comité de rédaction.

Photogravure, Impression :
Imprimeries PATON

71, avenue Maréchal-Leclerc,
10122 Saint-André-les-Vergers
Commission paritaire N° 75727
N° ISSN 1261-3037

SOS CHRÉTIENS DIVORCES
06 85 99 91 79
lundi soir de 19 h à 22 h